



# SERVICE COURS PARTICULIERS 202..-202..

## FICHE INSCRIPTION PROFESSEUR

N°

 1ère inscription

 Renouvellement

### COORDONNÉES PROFESSEUR

NOM : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_ ÂGE : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

QUARTIER : \_\_\_\_\_

TEL : \_\_\_\_\_ MAIL : \_\_\_\_\_

SITUATION ACTUELLE :

 Étudiant-e     Salarié-e     Retraité -e     Autre : \_\_\_\_\_

NIVEAU D'ÉTUDES &amp; DOMAINE : \_\_\_\_\_

EXPÉRIENCE : \_\_\_\_\_

### OFFRE DE COURS PARTICULIERS

MATIÈRES	NIVEAU

### DISPONIBILITÉS & FRÉQUENCE

	Matin	Après-midi	Soirée
LUNDI			
MARDI			
MERCREDI			
JEUDI			
VENDREDI			
SAMEDI			
DIMANCHE			

NOMBRES D'HEURES PAR SEMAINE : \_\_\_\_\_

 Réservé à l'esc@le-  
CONTACTS




# CHARTRE

## Service Soutien Scolaire - Cours Particuliers

L'esc@le, dans le cadre de ses missions d'information et d'aide aux jeunes, propose un service de mise en relation « Soutien scolaire / Cours particuliers » entre les parents et les jeunes sévriens à partir de 18 ans.

- Article 1 :** L'esc@le et la commune dégagent toute responsabilité en cas de litiges entre les parents et les jeunes. Tout litige se règle directement entre ces deux parties.
- Article 2 :** Basé sur un principe de confiance réciproque, ce service n'inclut aucune vérification des compétences mises en avant.
- Article 3 :** Il appartient autant à l'employé qu'à l'employeur de se conformer à toutes les dispositions relatives au code du travail, charges sociales ou fiscales selon la réglementation en vigueur.
- Article 4 :** L'esc@le facilite la mise en relation entre demandeur et chercheur mais ne garantit pas la réussite de la recherche.
- Article 5 :** La décision du taux horaire reste une négociation entre les deux parties, néanmoins des tarifs peuvent être donnés à titre indicatif.
- Article 6 :** Les parents et les jeunes sont tenus de nous informer de l'avancée de leur recherche pour une meilleure gestion du service.
- Article 7 :** L'inscription au service est valable jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours. Toute annonce non réactualisée sera supprimée. L'esc@le se réserve le droit, à sa discrétion, d'annuler une inscription au service.

J'accepte de recevoir par mail *les* différentes informations sur l'actualité de l'esc@le.

Dans le cadre d'une mission d'intérêt public, les informations recueillies dans ce formulaire sont traitées pour l'inscription au service cours particuliers par le personnel de l'Esc@le, qui ne traitera et n'utilisera les données que pour vous mettre en relation avec les élèves. Elles ne seront conservées dans notre base active que pendant la durée nécessaire à l'accomplissement de la finalité pour laquelle elles ont été collectées.

Le responsable du traitement de vos données personnelles est le Maire de la Commune de Sèvres, au 54 Grande rue, 92310 Sèvres. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée (la directive 95/46/CE) et dans la mesure où cela est compatible avec l'activité de traitement, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition sur présentation d'un motif légitime, de limitation, de portabilité et d'effacement. Vous pouvez exercer ces droits en envoyant votre demande au délégué à la protection des données par voie postale à l'adresse suivante : Mairie de Sèvres – Direction Informatique – 54 Grande rue – 92310 Sèvres, ou par courriel à [DPO@ville-sevres.fr](mailto:DPO@ville-sevres.fr), en joignant un justificatif de votre identité.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Le

à

Madame, Monsieur,

Signature

